Chargé de contribuer à une meilleure connaissance sur le suicide afin de mieux le prévenir, l'Observatoire national du suicide remet aujourd'hui son premier rapport annuel à Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, également Présidente de l'Observatoire.

Résolument engagée en faveur de la prévention du suicide, Marisol TOURAINE a installé cet Observatoire en septembre 2013 pour donner les moyens aux pouvoirs publics d'agir le plus en amont possible et de prévenir le suicide, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le suicide constitue un enjeu majeur de santé publique : le rapport de l'Observatoire rappelle que plus de 11 000 personnes décèdent chaque année en France par suicide (le suicide est la cause d'un décès sur cinquante) et que près de 200 000 personnes sont prises en charge chaque année par les urgences hospitalières après une tentative de suicide.

Le rapport met en évidence des inégalités sociales très marquées : les agriculteurs exploitants sont deux à trois fois plus touchés par le suicide que les cadres ; le suicide touche davantage les ouvriers que les cadres. Les personnes sans activité salariée sont les plus touchées.

A l'occasion de la remise de ce rapport, Marisol TOURAINE a salué la qualité du travail effectué qui constitue un premier état des lieux des connaissances sur le suicide et les tentatives de suicide et comporte des premières recommandations.

La ministre a annoncé qu'elle souhaitait que ces recommandations permettent l'élaboration d'un nouveau programme national d'actions contre le suicide. Ce programme comportera des mesures en direction des personnes âgées, comme le prévoit le rapport annexé au projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Il s'appuiera sur l'évaluation du précédent programme arrivé à échéance, dont le Haut conseil de la santé publique a été saisi.

Enfin, un appel à recherche sera lancé début 2015 afin d'améliorer les connaissances sur le suicide et ainsi orienter les actions de santé publique, sur la base de priorités identifiées dans le

cadre des travaux de l'observatoire.

Consultez le rapport de l'Observatoire national du suicide .